DU crimonologie ou M1 droit privé et sciences criminelles??

Par **Jus88**, le **09/07/2010** à **13:09**

Bonjour,

Voilà je viens d'obtenir ma licence en droit. Je veux devenir greffière. Je me suis inscrite à une école préparatoire au concours de greffier. Mais cette école m'a proposé de le préparer par correspondance. Ainsi je ne sais pas si je fais un m1 ou un DU de criminologie en même temps. J'ai peur de faire un M1 et de me concentrer plus sur le m1 que sur la préparation au concours. Et puis je ne sais pas, si je fais le DU, s'il m'apportera quelque chose ou pas...

Est ce que quelqu'un peu me conseiller???

Merci

Par **bulle**, le **09/07/2010** à **16:50**

Bonjour Jus88!
En ce qui concerne ta question, pour ma part, je te conseillerai de faire un M1 plutôt que le DU de criminologie. Je m'explique: sur un CV, un DU te fait un petit plus, c'est vrai, mais celui ci n'a pas de valeur reconnue notamment auprès d'un employeur. Par contre, un M1 revèle déjà un certain niveau en droit.
Bonne chance concernant ton choix!

Par **Jus88**, le **10/07/2010** à **13:50**

Bonjour Bulle

Merci bcp de ton message... Je n'arrive pas à me décider cr je suis sur de faire ma préparation de concours et je me dis qu'avec le DU ça me ferait retravailler le droit pénal alors que le M1 n'envisage pas de revenir sur le pénal... Je vais encore prendre du temps pour réfléchir...

Merci encore

Par **Stigma**, le **10/07/2010** à **14:21**

Je ne sais pas si tu es à la fac à Nancy, mais si c'est le cas, le M1 DPG propose des cours de droit pénal des personnes et des biens et de droit pénal des affaires. Et si t'es pas à Nancy, je pense que c'est un peu pareil partout.
Je privilégierais le M1. Parce que t'y apprendras beaucoup plus qu'avec un DU de crimino (je m'y étais inscrit y'a deux ans, c'est très intéressant mais j'ai du mal à voir ce que ça peut apporter à un greffier), que ça formera ton esprit de juriste, que ça te permettra d'avoir un plan B si par malheur tu ne réussissais pas au concours (il faut toujours l'envisager), et qu'un M1 vaut plus qu'un DU+L3 dans le monde professionnel.
Si c'est juste pour refaire du pénal afin de te préparer au concours, tu peux toujours acheter quelques bouquins de cours et d'annales.

Par **study70**, le **01/02/2012** à **21:45**

Bonsoir ,

Je n'ai pas de réponse a des questions , de plus c'est un peu tardif. cependant ton post m’intéresse :p

Que faites vous maintenant? je suis aussi intéressée par le métier de greffier , et je ne savais pas qu'il y avait des cours a distance , et j'aimerais savoir comment cela se passe.

Merci :)

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés